

Poteau EDF béton désaffecté sur propriété privée

Par Pirouette Michel, le 24/10/2020 à 15:47

Bonjour,

Il y a un poteau béton EDF sur mon terrain en limite de propriété. Comme le terrain est tres en pente, le poteau commence à pencher vers ma maison, je souhaiterais le faire retirer.

Ce poteau n'a plus d'utilité depuis au moins 20 ans car l'alimentation electrique passe maintenant sous la route.

A qui appartient ce poteau?

ERDF?, la commune? le propriétaire du terrain? (rien n'est indiqué dans l'acte de vente).

Qui doit payer les frais de l'enlèvemenr? Merci de vos précieux conseils.

Par amajuris, le 24/10/2020 à 18:20

bonjour,

le réseau de distribution d'électricité appartient à la commune,voyez avec votre mairie en indiguant que ce poteau devient dangereux.

salutations